
SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR.SA

*RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022*

SOMMAIRE

	Pages
RAPPORT GENERAL	4
RAPPORT SPECIAL.....	9
ETATS FINANCIERS.....	14
NOTES AUX ETATS FINANCIERS.....	19

RAPPORT GÉNÉRAL

A l'attention des actionnaires de la société

« SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR.SA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **30 159 935 DT**, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice de **166 042 DT**.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR.SA » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion avec réserves

- La société « SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR.SA » n'a pas effectué un inventaire physique de ses immobilisations et un rapprochement avec la comptabilité. Face à cette situation, nous ne sommes pas en mesure de se prononcer quant à la réalité et l'exhaustivité des immobilisations comptabilisées. Les immobilisations de la société « SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR.SA » totalisent au 31 décembre 2022 une valeur brute de 39 166 354 Dinars.
- Du fait de la spécificité de l'activité de la société, il ne nous a pas été permis de contrôler par la technique de l'inventaire physique et d'autres procédures d'audit la quantité et la valeur d'une partie des stocks de déchets relatifs à l'unité fonderie à savoir la poudre de plomb d'une valeur globale de 1 441 992 Dinars.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Observation :

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 4-7 aux états financiers dans laquelle la direction relate la correction de la position fiscale de la société après l'intervention de la brigade de lutte contre l'évasion fiscale qui a notifié à la société que quatre fournisseurs avec qui elle a travaillé entre 2019 et 2021, n'étaient pas soumis à la TVA.

Cette correction s'est soldée par une reconnaissance de dette de 2 537 642 DT prise en charge à hauteur de 2 433 534 DT, par l'ancien actionnaire majoritaire Mr.Fathi Ghali et ce selon une convention signée entre les actionnaires.

La régularisation a été comptabilisée en tant que correction d'erreur au niveau capitaux propres d'ouverture.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point :

Les états financiers de la société « SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR.SA » pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié d'insuffisances importantes.

Régularité de la tenue des comptes de la société

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Associé

Tunisie Audit et Conseil

Wassim CHAKROUN



Tunis, le 23 /12/2023

TUNISIE AUDIT & CONSEIL
EB3, Promenade 19, 1055 FT 05
Centre : 01 69 12 12 12
MF : 999520/S/A/M/000

RAPPORT SPECIAL

A l'attention des actionnaires de la société

« SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR.SA »,

Mesdames, Messieurs,

En application des articles 200 nouveau et suivant et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées avec les sociétés du groupe et les parties liées durant l'exercice 2022

Votre Conseil d'Administration nous a informé des nouvelles conventions rentrant dans le champ d'application de l'article 200 du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, qui se présentent comme suit :

1. En absence de convention de prêt signée avec la société Nour distribution le compte courant de la société SND présente au 31/12/2022 un solde débiteur de 2 271 Dinars. Aucune charge d'intérêt n'a été facturée sur l'exercice. Cette convention n'a pas été autorisée par le conseil d'administration.
2. En absence de convention de prêt signée en 2022 avec la société NOUR HEMPE BAT, le compte courant NBI présente au 31/12/2022 un solde débiteur de 50 000 Dinars. Aucune charge d'intérêt n'a été facturée. Cette convention n'a pas été autorisée par le conseil d'administration.
3. La société " Nour Batteries Industrielles " a facturé des charges de sous-traitance à la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour pour un montant de 250 000 Dinars.
4. Courant l'exercice 2022, la société Nouvelle des Accumulateurs Nour a acheté auprès de la société Monbat AD de la matière première pour un montant de 934 481, 504 DT HTVA.
5. Courant l'exercice 2022, la société Nouvelle des Accumulateurs Nour a acheté auprès de la société Monbat AD des batteries semi finies pour un montant de 193 386,248 DT HTVA

6. Courant l'exercice 2022, la société Nouvelle des Accumulateurs Nour a acheté auprès de la société Monbat AD du matériels Industriels "01 Testeur" finies pour un montant de 209 371,586 DT HTVA.
- Il est à noter que le solde fournisseur Monbat AD totalise au 31/12/2022 un solde de 541 843 Dinars.
7. Courant l'exercice 2022, la société "NOUVELLES DES ACCUMULATEURS NOUR SA" a facturé des ventes à la société mère Monbat AD pour un montant de 729 874 Dinars. Le solde client Monbat AD totalise au 31/12/2022 un solde de 700 Dinars.

B. Conventions et opérations réalisées avec les sociétés du groupe et les parties liées durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2022

L'exécution des conventions suivantes s'est poursuivie au cours de l'exercice 2022 et font ressortir les opérations suivantes :

1. En vertu des conventions de prêt signée en 2016 et 2019 avec la société Technique et Ingénierie de précision, des charges financières d'un montant de 67 119,000 Dinars en HT ont été comptabilisées au titre de l'exercice 2022. Le compte courant société Technique et Ingénierie de Précision présente au 31/12/2022 un solde créditeur de 765 000,000 Dinars.
2. En vertu d'un contrat de location conclu en 2015 pour l'exploitation d'un local industriel avec la société Technique et Ingénierie de Précision, le produit de location comptabilisé en 2022 est de 5 556,600 Dinars en HT.
3. L'engagement de la Société Tunisienne des Accumulateurs Nour comme cautions solidaires au profit de la Société Tunisienne des Banques pour un montant total de 10 700 000,000 Dinars en couverture des lignes de crédit de gestion contractées par de la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour.
4. En vertu d'un contrat de location conclu en 2017 pour l'exploitation d'un local industriel avec la société Nour Batteries Industrielles, un produit de location de 33 075,000 Dinars en HT est comptabilisé en 2022.
5. L'engagement de la société Nouvelle des Accumulateurs Nour en tant que caution hypothécaire au profit de la Société Tunisienne des Banques pour un montant total de 3 300 000,000 Dinars en couverture des lignes de crédit de gestion contractées par la Société Nour Distribution.
6. En vertu d'un contrat de location conclu le 30/12/2021, pour l'exploitation d'un terrain de 11 500 m2 sis dans la zone industrielle ZRIBA II, avec la société Tunisienne des Accumulateurs Nour, une charge de loyer de 85 000,000 Dinars en HT est comptabilisée en 2022. Ce contrat était résilié en Mars 2022.
7. La société « Technique et Ingénierie de Précision » a facturé au cours de l'exercice 2022 à la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour des ventes des équipements pour un montant HT de 146 300 Dinars. Le solde fournisseurs TIP totalise au 31/12/2022 un solde de 297 155 Dinars.

8. Courant l'exercice 2022, la société "Société Nour Distribution" a facturé une quote part des frais publicitaires à la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour pour un montant de 90 606 Dinars.
9. Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a facturé des ventes à la société " Société Nour Distribution" pour un montant de 31 384 747 Dinars. Le solde clients SND totalise au 31/12/2022 un solde de 10 411 879 Dinars.
10. Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a facturé des produits de sous-traitance à la société " Société Nour Distribution" pour un montant de 6 660 Dinars.
11. Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a facturé des ventes des déchets plastiques à la société " Société Tunisienne des accumulateurs" pour un montant de 138 217 Dinars. Le solde client STA totalise au 31/12/2022 un solde de 29 374 Dinars.
12. Courant l'exercice 2022, la société "Société Tunisienne des accumulateurs " a facturé des ventes à la société filiale Société Nouvelle des Accumulateurs Nour pour un montant de 6 033 462 Dinars. Le solde fournisseurs STA est nul au 31/12/2022.
13. Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a procédé à la correction de la TVA à payer et de l'impôt sur les sociétés dont une partie a été prise en charge par Mr Fethi Ghali à hauteur de 2 433 534 DT et ce selon le pacte d'actionnaire.

14. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales sont définies comme suit :

Libellé	Directeur Général		Président du Conseil	
	Charges de l'année	Passifs au 31.12.2022	Charges de l'année	Passifs au 31.12.2022
Salaire Brut (*)	187 381 DT	-	300 000 DT	300 000 DT
Prise en charge de CNSS	13 798 DT	-	-	-

(*) Le 21/06/2021 le conseil d'administration a décidé l'octroi d'un salaire brut mensuel de 14 250 DT au DG et d'une prime annuelle sur atteinte d'objectif pouvant atteindre 42 000 DT en net et une voiture de fonction avec forfait de carburant.

Le Conseil d'Administration réuni le 25/03/2022 a décidé de fixer une nouvelle rémunération du Directeur Général à partir du premier Mai 2022 comme suit :

Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle brute de 16 547,374 Dinars, une prime annuelle atteinte d'objectif pouvant atteindre le montant de 55 000,000 Dinars en net et une voiture de fonction avec forfait carburant et prise en charge des cotisations du régime Independent à la CNSS dans la catégorie 11 ou 12.

Le Conseil d'Administration réuni le 21/06/2021 a décidé l'octroi d'une rémunération mensuel au Président du Conseil au titre des missions et mandats spécifiques y confiés. La

rémunération est à hauteur de 6 000 Euro nets de la retenue à la source de 20% payables en Dinars Tunisien.

Le Président du Conseil a bénéficié d'une voiture de fonction avec forfait carburant.

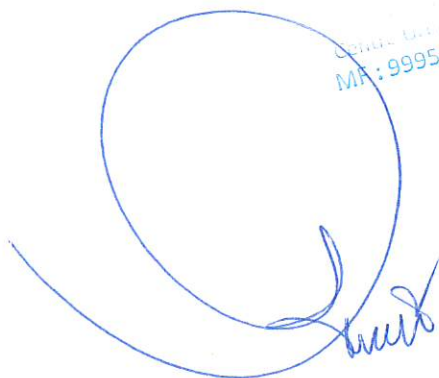
Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 23/12/2023

Tunisie Audit et Conseil

Wassim CHAKROUN

Associé



MA : 999520/S/A/M/000

ETATS FINANCIERS

SNA
Bilan arrêté au 31/12
Pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	2022	2021 <i>Retraité (*)</i>
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles		80 409	65 409
Moins amortissements		(67 413)	(53 568)
Total immobilisations incorporelles	4.1	12 996	11 841
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles		39 085 944	35 873 663
Moins amortissements		(20 452 645)	(18 134 120)
Total immobilisations corporelles	4.1	18 633 299	17 739 543
Immobilisations Financières	4.2		
Immobilisations financières		4 712 117	1 570 731
Moins provisions		(29 257)	(29 257)
Total des actifs non courants		23 329 155	19 292 858
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4.3	16 014 890	11 725 117
Moins provisions		(208 158)	(60 168)
Clients et comptes rattachés	4.4	13 193 725	14 536 055
Moins provisions		(457 129)	(455 808)
Autres actifs courants	4.5	4 373 902	4 198 422
Moins provisions		(288 614)	(223 420)
Liquidités et équivalents de liquidités	4.6	1 771 025	1 584 959
Total des actifs courants		34 399 641	31 305 157
TOTAL DES ACTIFS		57 728 796	50 598 015

(*) La présentation des états financiers arrêté au 31.12.2021 a été retraitée pour des raisons de comparabilité.

SNA
Bilan arrêté au 31/12
Pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CP et Passifs	Notes	2022	2021 <i>Retraité (*)</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		13 500 000	12 000 000
Réserves légales		1 200 000	1 200 000
Subvention d'investissement		3 479 109	3 479 109
Amortissement subvention d'investissement		(2 410 241)	(2 139 069)
Modification comptable	4.7	(3 126 298)	(3 064 777)
Résultats reportés		17 351 323	13 969 142
Total des capitaux propres avant résultat		29 993 893	25 444 405
Résultat de l'exercice		166 042	3 320 660
Total des capitaux propres	4.8	30 159 935	28 765 065
Emprunts		1 215 138	1 958 333
Provision pour risque et charges		231 535	22 565
Fournisseurs & comptes rattachés	4.9	6 780 989	4 486 816
Autres passifs courants	4.10	6 520 114	4 149 404
Concours bancaires & autres passifs financiers	4.11	12 821 085	11 215 832
Total des passifs		27 568 861	21 832 950
Total des capitaux propres et des passifs		57 728 796	50 598 015

(*) La présentation des États financiers arrêté au 31.12.2021 a été retraitée pour des raisons de comparabilité.

SNA
Etat de résultat
Pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DE RESULTAT	Notes	2022	2021 <i>Retraité (*)</i>
<i>Produits D'exploitation</i>			
Revenus	5.1	38 848 007	37 582 525
Autres Produits d'Exploitation	5.2	816 789	221 147
<i>Total des Produits d'exploitation</i>		39 664 796	37 803 672
<i>Charges D'exploitation</i>			
Variation Produits Finis et semi finis		1 124 565	(1 054 861)
Achats d'Approvisionnement Consommés	5.3	(29 238 620)	(24 030 748)
Charges de Personnel	5.4	(4 216 713)	(3 351 175)
Dotation aux Amortissements et aux Provisions	5.5	(2 879 251)	(2 052 631)
Autres Charges d'Exploitation	5.6	(2 957 953)	(2 476 935)
<i>Total des Charges d'exploitation</i>		(38 167 972)	(32 966 350)
Résultat d'exploitation		1 496 824	4 837 322
Charges Financières nettes	5.7	(1 288 605)	(1 373 517)
Produit de placement		1 684	-
Autres gains ordinaires		29 327	103 634
Autres pertes ordinaires		(19 222)	(62 117)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		220 008	3 505 322
Impôts sur les bénéfices		(53 966)	(184 662)
Résultat Net de l'exercice		166 042	3 320 660
Effets de modifications comptables		(104 108)	(42 587)
Résultats après modifications comptables		61 934	3 278 073

(*) La présentation des États financiers arrêté au 31.12.2021 a été retraitée pour des raisons de comparabilité.

SNA**Etat des flux de trésorerie****Pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre****(Exprimé en Dinar Tunisien)**

ETAT DES FLUX DE TRESORIERES	2022	2021
		<i>Retraité (*)</i>
Résultats après modifications comptables	61 934	3 320 660
Effets de modifications comptables	104 108	61 520
Ajustements pour :		
* Dotation aux amortissements et aux provisions	2 879 251	2 052 631
* Variation BFR		
* stocks	(4 289 774)	1 009 266
* Créances et autres actifs courants	1 120 264	(507 821)
* Fournisseurs et autres dettes	4 711 958	(843 787)
* Plus-value sur cession immobilisations	(24 451)	(7 245)
* Quote-part subvention d'investissement	(271 172)	(182 648)
* Effets des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	(40 101)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	4 292 118	4 862 475
Décaissements / acquisitions d'immob.corp et incorp	(3 462 580)	(1 734 058)
Encaissements / cession d'immob.corp	125 946	16 200
Décaissements / acquisition immob. Financières	(3 150 000)	(896 940)
Encaissements / cession immobilisations financières	9 614	8 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 477 020)	(2 606 798)
Encaissement / augmentation de capital	1 500 000	-
Distribution dividendes	-	(1 200 000)
Encaissement débiteurs et créditeurs divers	-	62 400
Encaissement / crédits de gestion	33 100 000	46 200 000
Décaissement / crédits de gestion	(30 800 000)	(46 200 000)
Encaissements des emprunts	1 415 630	-
Remboursement des emprunts	(2 360 849)	(1 218 510)
Encaissement subvention	-	690 700
Flux de trésorerie liés des activités de financement	2 854 781	(1 665 410)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	40 101
Variation de la trésorerie	669 879	630 368
Trésorerie au début de l'exercice	(689 365)	(1 319 733)
Trésorerie à la fin de l'exercice	(19 486)	(689 365)

Notes aux Etats Financiers

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle des Accumulateurs Nour SA est une société anonyme, au capital de 13 500 000,000 TND créée en 2007, son activité consiste à la fabrication de toutes sortes de batteries.

2- EXERCICE SOCIAL

L'exercice social s'étend du 1^{er} janvier au 31 Décembre de chaque année.

3- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « Nouvelle des Accumulateurs Nour SA », arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

a- Les principes comptables appliqués

Les états financiers de la société sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes.

Les états financiers présentés sont exprimés en dinars tunisien. Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

b- Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers

• Immobilisations corporelles & incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société « Nouvelle des Accumulateurs Nour SA » sont les suivantes :

Eléments	Taux
Constructions	5%
Matériels informatiques	33%
Matériels industriels et installations techniques	10%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériels de transports	20%
Mobiliers de bureaux	20%
Logiciel	33%

Cependant, la société applique pour les biens immobilisés de faible valeur, le mode d'amortissement intégral prévu par l'article 12 du code de l'IRPP et de l'IS.

- **Immobilisations financières**

Sont enregistrés sous cet intitulé le montant titres de participations de la société.

- **Valeurs d'exploitation**

Les valeurs d'exploitation font l'objet d'inventaires physiques périodiques et sont valorisées en employant les méthodes suivantes :

- ✓ Les produits finis et semi finis sont évalués au coût de production
- ✓ Les matières premières et matières consommables sont évaluées au coût d'acquisition.

- **Clients & comptes rattachés**

Sont logées dans ce compte les créances ordinaires. Les avances consenties par les clients à la date de clôture figurent parmi les autres passifs courants. Les créances font l'objet d'une analyse par débiteur en vue de déterminer la provision pour dépréciation à constituer calculée en fonction du taux de recouvrement espéré.

- **Etat, impôts & taxes**

Ce compte enregistre les déclarations fiscales et leur liquidation au titre des impôts directs et indirects supportés par la société au cours de l'exercice 2022.

Ce compte figure au bilan parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants selon que son solde soit débiteur ou créditeur à la date de clôture.

- **Liquidités & équivalents de liquidités**

Les fonds en caisse ainsi que les soldes débiteurs des comptes bancaires figurent à l'actif du bilan sous cet intitulé.

- **Modèles de présentation des états financiers**

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon le modèle autorisé. Pour les besoins d'élaboration de l'état des flux de trésorerie, sont considérés comme liquidités ou équivalents de liquidités les fonds en caisse et les fonds disponibles auprès des banques.

4- NOTES RELATIVES AU BILAN

4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes de la société présentent un solde de 18 646 295 DT au 31.12.2022 contre 17 751 385 DT au 31.12.2021.

Le tableau de variation des immobilisations entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs Brutes au 31/12			Amortissements au 31/12				V.C.N au 31/12		
	2021	Acqui. 2022	Cession 2022	2022	2021	Dotation 2022	Cession 2022	2022	2021	2022
Logiciels	65 409	15 000	-	80 409	53 568	13 846	-	67 413	11 842	12 996
Total Immobilisations Incorporelles	65 409	15 000	-	80 409	53 568	13 846	-	67 413	11 842	12 996
Terrains	1 275 724	-	-	1 275 724	-	-	-	-	1 275 724	1 275 724
Agen.Aménag.Terrains	161 502	420	-	161 922	142 777	3 225	-	146 002	18 725	15 920
Constructions	9 024 368	3 215	-	9 027 583	2 826 385	451 326	-	3 277 712	6 197 982	5 749 871
Instal.Générales.Agen.Am.Construction	541 547	111 947	-	653 494	158 332	51 374	-	209 705	383 216	443 788
Inst.Tech.M & O.Indus	-	65 871	-	65 871	-	19 732	-	19 732	-	46 139
Matériels Industriels	20 001 900	1 852 501	-	21 854 401	12 977 545	1 574 514	-	14 552 060	7 024 354	7 302 341
OutilsIndus Industriels	540 356	55 562	-	595 918	205 063	89 936	-	294 999	335 293	300 919
Agen.Amé.M & O.Indus	860 151	19 102	-	879 253	712 116	21 285	-	733 401	148 035	145 852
Matériels de transport	827 475	217 389	31 009	1 013 856	442 279	116 780	28 459	530 601	385 196	483 255
Equip de bureau	185 081	63 495	-	248 576	128 901	41 688	-	170 589	56 180	77 987
Matériels Informatiques	104 897	52 413	-	157 310	77 670	21 935	-	99 604	27 227	57 705
Immo.Corp.En cours	1 851 029	589 727	-	2 440 755	-	-	-	-	1 851 029	2 440 755
Constructions.En cours	-	7 912	-	7 912	-	-	-	-	-	7 912
Immob.A statut.Jur.Par	499 633	298 683	94 946	703 370	463 052	50 135	94 946	418 241	36 581	285 129
Total Immobilisations Corporelles	35 873 663	3 338 236	125 955	39 085 944	18 134 120	2 441 930	123 405	20 452 645	17 739 543	18 633 299
Total Immobilisations	35 939 072	3 353 236	125 955	39 166 353	18 187 688	2 455 776	123 405	20 520 058	17 751 385	18 646 295

4.2. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes de la société totalisent au 31.12.2022 un solde de 4 682 860 DT contre 1 541 474 DT au 31.12.2021, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participat.SND	266 820	266 820
Titres de participat.NBI	512 700	512 700
Titres de particip.TIP	677 000	677 000
Titres de particip.SNR	1 575 000	-
Créan.rat.à des participations	1 575 000	-
Dépôts et caut.vers	105 597	114 211
Total brut	4 712 117	1 570 731
Moins provisions sur immobilisations financières	(29 257)	(29 257)
Total net	4 682 860	1 541 474

4.3. Stocks

Les stocks nets de la société totalisent au 31.12.2022 un solde de 15 806 732 DT contre un solde de 11 664 948 DT au 31.12.2021, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Matières premières (*)	10 125 105	7 167 934
Fournitures conso.	583 631	689 245
Produits en cours	1 140 755	3 191 798
Produits finis	3 851 746	676 139
Stocks en transit	313 653	-
Total brut	16 014 891	11 725 116
Provision sur dépr.stock	(208 158)	(60 168)
Total net	15 806 732	11 664 948

(*) Le stock des matières premières est détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
CRASSE 30% (**)	3 025 726	1 967 866
Poudre de plomb	1 441 992	281 124
ECUMAGE ET BRASSAGEUSINE	15 518	782 813
Matière première	5 641 869	4 136 131
Total	10 125 105	7 167 934

(**): La méthode comptable adoptée par la société pour la valorisation du crasse se détaille comme suit : Suite à l'intervention du topographe au 31.12.2022, la quantité

de crasse a été établie à 5 607 882 kg. Cependant, par prudence, le conseil d'administration a volontairement opté pour une estimation théorique moindre, fixée à 4 068 559 kg, en se basant sur les rapports de production de la fonderie. Par ailleurs, la méthode du Coût moyen pondéré a été adoptée pour la valorisation du stock. Cette méthode estime la valorisation d'un kilogramme de crasse extraite à 12,5 % de la moyenne du London Metal Exchange (LME), représentant le rendement estimé de la crasse.

4.4. Clients et créances rattachées

Les clients et créances rattachés en nets présentent au 31.12.2022 un solde de 12 736 596 DT contre un solde de 14 080 247 DT au 31.12.2021, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Clients locaux	11 118 442	11 715 932
Clients étrangers	2 075 283	2 820 123
Total brut	13 193 725	14 536 055
Provision sur créance douteux	(457 129)	(455 808)
Total net	12 736 596	14 080 247

4.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31.12.2022 à 4 085 288 DT contre 3 975 002 DT au 31.12.2021, et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fourn.av&acp.cers.com	579 509	355 581
Prêts sur salaires	18 992	2 203
Impôts et taxes	1 075 986	429 615
Autres Comptes Débiteurs	-	825 876
TVA déductible	459	-
Compte courant. Nour	50 000	-
Compte courant.SND	2 271	-
Produits à recevoir	2 433 534	2 433 534
Charges cons.d'avan	213 151	151 613
Total brut	4 373 902	4 198 422
Provision sur dépr.compte déb divers	(288 614)	(223 420)
Total net	4 085 288	3 975 002

4.6. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 1 771 025 DT au 31.12.2022 contre 1 584 959 DT à la clôture de l'exercice précédent, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
B.T.K	341 994	837
Attijari bank Mégrine	5 874	5 874
S.T.B	1 419 671	1 573 073
STUCID bank	486	486
Fond de caisse	3 000	4 689
Total	1 771 025	1 584 959

4.7. Modifications comptables

À la suite d'une demande d'information de la brigade de lutte contre l'évasion fiscale du 06/09/2023, concernant 6 fournisseurs avec qui la société a travaillé entre 2019 et 2021, il s'est avéré que parmi ces fournisseurs, 4 n'étaient pas soumis à la TVA. En conséquence, l'administration fiscale requis le remboursement de cette TVA indûment déduite par la société.

En conséquence la société a procédé aux rectifications nécessaires. Cette correction spontanée des déclarations mensuelles et annuelles s'est soldée par :

- Une reconnaissance de dette par la société nouvelle des accumulateurs Nour.SA courant 2023 d'un montant total de 2 492 942 DT ; dont 1 568 880 DT en principal ; et
- La correction des crédits de TVA et d'IS de 44 700 DT matérialisé par des déclarations rectificatives relatives aux années vérifiées.

Une partie du montant global a été prise en charge par l'ancien actionnaire majoritaire Mr.Fathi Ghali à hauteur de 2 433 534 DT, et ce selon une convention signée entre les actionnaires.

L'impact de cette opération totalisant 104 108 DT a été comptabilisé comme correction d'erreur au niveau des capitaux propres d'ouverture « modification comptable ».

Le détail des modifications comptable opérées en 2022 et touchants les capitaux d'ouvertures se détaillent comme suit :

Nature	Montant
TVA à corriger en principal 2019-2020-2021	1 568 880
Pénalité de retard 2019-2020-2021	924 062
Impôts sur les sociétés	44 700
Total	2 537 642
Prise en charge par Mr.Fathi Ghali	2 433 534
Total supporté par SNA	104 108

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relatives aux modifications comptables, ces nouveaux faits ont été traités en tant qu'erreur comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2022.

Par ailleurs, et en application du paragraphe 17 de ladite norme, cette erreur a été traitée d'une manière rétrospective. À cet effet, les données comparatives de l'exercice 2021 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison.

POSTES DU BILAN	31/12/2021		
	Publié	Retrait.	Retraité
Autres actifs courants	1 764 889	2 433 533	4 198 422
Total des actifs	48 164 482	2 433 533	50 598 015
Modification Comptable	3 022 190	42 587	3 064 777
Résultat de l'exercice	(3 382 181)	61 521	(3 320 660)
Total capitaux propres après résultat de l'exercice	(28 869 173)	104 108	(28 765 065)
Autres passifs courants	(1 611 762)	(2 537 642)	(4 149 404)
Total des passifs	(19 295 309)	(2 537 642)	(21 832 951)
Total des capitaux propres et des passifs	(48 164 482)	(2 433 533)	(50 598 015)

POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT	31/12/2021		
	Publié	Retrait.	Retraité
Achats d'Approvisionnement Consommés	(23 924 970)	(105 778)	(24 030 748)
Total des Charges d'exploitation	(32 860 572)	(105 778)	(32 966 350)
Autres gains ordinaires	14 149	89 485	103 634
Autres pertes ordinaires	(19 002)	(43 115)	(62 117)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	3 564 730	(59 408)	3 505 322
Impôts sur les bénéfices	182 549	(2 113)	184 662
Résultat des activités ordinaires après impôt	3 382 181	(61 521)	3 320 660
Effets de modifications comptables	-	(42 587)	(42 587)
Résultats après modifications comptables	3 382 181	(104 108)	3 278 073

4.8. Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2022 à 30 159 935 DT contre 28 869 173 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves Légales	Résultat reporté	Modification Comptable	Sub. D'investi	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2021	12 000 000	1 200 000	13 969 142	(3 022 190)	1 340 040	3 382 181	28 869 173
Modification Comptable	-	-	-	(104 108)	-	-	(104 108)
Solde au 31/12/2021 Retraité	12 000 000	1 200 000	13 969 142	(3 126 298)	1 340 040	3 382 181	28 765 065
Résultat net de l'exercice 2021	-	-	3 382 181	-	-	(3 382 181)	-
Augment ; de capital en numéraire	1 500 000	-	-	-	-	-	1 500 000
Quote-part de la subvention	-	-	-	-	(271 172)	-	(271 172)
Résultat net de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	166 042	166 042
Solde au 31/12/2022	13 500 000	1 200 000	17 351 323	(3 126 298)	1 068 868	166 042	30 159 935

4.8. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés de la société s'élève au 31.12.2022 à 6 780 989 DT contre 4 486 816 DT au 31.12.2021, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs locaux	3 682 903	2 233 304
Fournis.loc.effe.a.p	474 754	940 383
Fournisseurs étran.	2 618 352	1 308 149
Four.fact.n.parvenu.	4 980	4 980
Total	6 780 989	4 486 816

4.9. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent 6 520 114 DT au 31.12.2022 contre 4 149 404 DT au 31.12.2021, et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Pers.remunera.dues	169 680	108 032
Prêts CNSS	914	274
Provisions/congés à payer	190 403	142 977
R.S/personnel	-	3 924
Impôts & taxes	10 697	11 928
Compte courant tip	765 000	842 400
Débiteurs cred.div.	1 587 700	12 700
C.N.S.S	216 428	158 827
Charges à payer	1 088 725	330 700
TVA déductible 19%	2 490 567	2 537 642
TOTAL	6 520 114	4 149 404

4.10. Concours bancaires

Les concours bancaires totalisent 12 821 085 DT au 31.12.2022 contre 11 215 832 DT au 31.12.2021, et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Financement de stock	6 000 000	3 700 000
Pre-finacem.exportat.	4 000 000	4 000 000
Ech.à.moi.d'an/em.n.c	916 667	1 208 333
Ech.à - d'an/em.Leasing	89 642	-
Intérêts courus	24 264	33 175
S.T.B.	1 790 512	2 274 324
Total	12 821 085	11 215 832

5- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

5.1. Revenus

Les revenus de la société s'élèvent en 2022 à 38 848 007 DT contre 37 582 525 DT en 2021, et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes locales (*)	31 465 471	28 572 438
Vente exports	7 375 876	9 010 087
Travaux charge & finition	6 660	-
Total	38 848 007	37 582 525

(*) Pour le besoin de la comparabilité, les loyers d'un montant total de 38 499 DT ont été reclassés au niveau de la rubrique « autres produits d'exploitation ».

5.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent en 2022 à 816 789 DT contre 221 147 DT en 2021, et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Produits des activités annexes	506 985	-
Locations diverses (*)	38 632	38 499
Quote.parts subv.d'inves	271 172	182 648
Total	816 789	221 147

(*) Pour le besoin de la comparabilité, les loyers d'un montant total de 38 499 DT ont été reclassés au niveau de la rubrique « autres produits d'exploitation ».

5.3. Achats d'approvisionnement consommés

Les frais d'administration de la société s'élèvent en 2022 à 29 238 620 DT contre 24 030 748 DT en 2021, et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Achat antimoine	126 298	19 484
Achat bacs	2 213 403	1 686 118
Achat battiture de fer	65 033	27 802
Achat bouchons	265 164	213 891
Achat bouteille oxygène	27 999	-
Achat cables en plastique	43 240	15 170

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Achat cache bornes	17 578	47 497
Achat calcium	137 791	-
Achat carbonate de soude	154 605	118 150
Achat coke anthracite	41 576	434 276
Achat coke de pétrole	591 422	-
Achat couvercles	1 510 948	1 325 747
Achat crasse	-	57 064
Achat dechets batteries	12 367 857	11 285 440
Achat etain	1 447 597	809 867
Achat Ethanol	24 334	-
Achat etiquettes	404 276	195 155
Achat expender HE 631	145 593	71 395
Achat films étirables	88 438	68 299
Achat netrate de soude	154 755	186 225
Achat oeil magique	145 156	100 060
Achat Oxyde Rouge	62 827	-
Achat plaque polyster	54 949	28 343
Achat plaques	84 186	378 685
Achat plomb d'œuvre	4 442 674	1 613 878
Achat pour revente	566 939	-
Achat separateurs	1 331 078	859 395
Achat soude caustique	508 315	309 054
Achat sous-trait.de prod	-	118 305
Achats Big Bag	77 649	46 818
Achats divers	301 872	294 283
Achats palettes en bois	177 145	79 103
Achats plaques formées	-	159 397
Acide sulfurique	1 055 269	608 595
Eau	66 856	57 072
Electricite	1 134 964	1 054 794
Emballage carton box	76 115	-
Frais/achats étrangers	1 242 255	883 703
Achats en transit	313 653	-
Gaz	789 636	675 407
Plomb calcium	-	119 184
Var.sto.mat.pre&fou	(3 270 825)	83 092
Achat sous-trait.de prod	250 000	-
Total	29 238 620	24 030 748

5.4. Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent en 2022 à 4 216 713 DT contre 3 351 175 DT en 2021, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Salai.comple.de sala	3 824 551	3 096 099
Congés payés	47 427	(35 558)
C.N.S.S.	344 735	290 634
Total	4 216 713	3 351 175

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent en 2022 à 2 879 251 DT contre 2 052 631 DT en 2021, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dotat.amort.immo.incorp.	13 846	193
Dotat.amort.immob.corp.	2 441 930	2 042 039
Dot.pro.ris&cha.expl	359 163	10 406
Prov.Dép.cptes.déb.div	82 226	91 919
Reprise/prov.risque&char	(17 914)	(91 926)
Total	2 879 251	2 052 631

5.5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent en 2022 à 2 957 953 DT contre 2 476 935 DT en 2021, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Abonnement et docu.	4 304	18 596
Achat lubrifiant	19 608	32 399
Achats matériels de sécurité	153 835	-
Achat produits de nett.	14 986	17 067
Assurance autos	19 512	18 047
Assurance incendie	13 810	13 810
Aut.frai.com.pres.ser	176 377	157 557
Aut.imp.tax.vers.assim	11 402	12 370
Autre serv.exterieur	-	10 097
Autres achats	2 881	-
Autres honoraires	31 494	-
Charge loca.et. e cor	131 630	260 095
Cotisation & dons	52 969	40 786

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Droits d'ereg.de tim	37 953	12 656
Enlèvement de dechets	63 350	29 656
Entret.& rep.mat.transp.	176 479	109 247
Entretien & repar.usine	369 838	368 599
Fourni.de carburant	197 711	141 500
Fourniture de bureau	33 011	26 210
Frais / vente export	123 675	-
Frais postaux & telec	27 338	27 676
Frais/vente export	-	107 549
Honoraires avocat	19 508	-
Honoraires CAC	45 445	-
Honoraires contrôle technique	23 006	-
Honoraires etudes et expertises	17 667	-
Honoraires formations	13 870	-
Honoraires médecin	10 300	-
Jetons de présence	125 000	-
Materiel de securite	-	106 469
Outilsillage nouvelle usine	600	126 783
Pièce de rechange usine	565 839	565 343
Primes d'assurance	272	243
Publicite.bubl.rel.bubl	96 094	55 302
Réceptions	35 235	47 061
Redevance logiciel	33 390	-
Remun.d'interm.honor	303	142 074
Tax/le chif.d'aff.n.rec	89 513	81 090
Taxe sur les vehicule	8 559	6 449
Transport sur achat	23 784	30 108
Transport sur vente	3 400	3 950
Variation stock PDR	105 615	(128 687)
Voyages et missions	78 390	36 833
Total	2 957 953	2 476 935

5.6. Charges Financières nettes

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent en 2022 à 1 288 605 DT contre 1 373 517 DT en 2021, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts / emprunts	228 500	452 416

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Agios/prefinace.export	347 289	330 425
Agios/finacem.de stock	332 450	315 227
Intérêts et agios	69 714	-
Intérêt /credit leasing	12 341	134
Int.banc.sur oper.fin	27 403	7 210
Echelle d'intérêts	287 857	211 146
Pertes de changes	48 955	124 389
Gains de changes	(65 904)	(67 430)
Total	1 288 605	1 373 517

6- Notes sur les parties liées

En application de la norme comptable n°39 relatives aux informations sur les parties liées, les principales transactions conclues entre la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour SA et ses parties liées sont les suivantes :

- ✓ En absence des conventions de prêt signées avec la société Nour distribution le compte courant société SND présente au 31/12/2022 un solde débiteur de 2 271,000 Dinars. Aucune charge d'intérêt a été facturée sur l'exercice.
- ✓ En absence des conventions de prêt signées en 2022 avec la société NOUR HEMPE BAT, le compte courant NBI présente au 31/12/2022 un solde débiteur de 50 000,000 Dinars. Aucune charge d'intérêt a été facturée.
- ✓ En absence d'une convention, la société " Nour Batteries Industrielles " a facturé des charges de sous-traitance à la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour pour un montant de 250 000 Dinars.
- ✓ Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a acheté auprès de la société Monbat AD de la matière première pour un montant de 934 481, 504 DT HTVA.
- ✓ Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a acheté auprès de la société Monbat AD des batteries semi finies pour un montant de 193 386,248 DT HTVA.
- ✓ Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a acheté auprès de la société Monbat AD du matériels Industriels "01 Testeur" finies pour un montant de 209 371,586 DT HTVA.
- ✓ Il est à noter que le solde fournisseur Monbat AD totalise au 31/12/2022 un solde de 541 843 Dinars.

- ✓ Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a facturé des ventes à la société mère Monbat AD pour un montant de 729 874 Dinars. Le solde client Monbat AD totalise au 31/12/2022 un solde de 700 Dinars.
- ✓ En vertu des conventions de prêt signée en 2016 et 2019 avec la société Technique et Ingénierie de précision, des charges financières d'un montant de 67 119,000 Dinars en HT ont été comptabilisées au titre de l'exercice 2022. Le compte courant société Technique et Ingénierie de Précision présente au 31/12/2022 un solde créditeur de 765 000,000 Dinars.
- ✓ En vertu d'un contrat de location conclu en 2015 pour l'exploitation d'un local industriel avec la société Technique et Ingénierie de Précision, le produit de location comptabilisé en 2022 est de 5 556,600 Dinars en HT.
- ✓ L'engagement de la Société Tunisienne des Accumulateurs Nour comme cautions solidaires au profit de la Société Tunisienne des Banques pour un montant total de 10 700 000,000 Dinars en couverture des lignes de crédit de gestion contractées par de la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour.
- ✓ En vertu d'un contrat de location conclu en 2017 pour l'exploitation d'un local industriel avec la société Nour Batteries Industrielles, un produit de location de 33 075,000 Dinars en HT est comptabilisé en 2022.
- ✓ L'engagement de la société Nouvelle des Accumulateurs Nour en tant que caution hypothécaire au profit de la Société Tunisienne des Banques pour un montant total de 3 300 000,000 Dinars en couverture des lignes de crédit de gestion contractées par la Société Nour Distribution.
- ✓ En vertu d'un contrat de location conclu le 30/12/2021, pour l'exploitation d'un terrain de 11 500 m2 sis dans la zone industrielle ZRIBA II, avec la société Tunisienne des Accumulateurs Nour, une charge de loyer de 85 000,000 Dinars en HT est comptabilisée en 2022. Ce contrat était résilié en Mars 2022.
- ✓ La société « Technique et Ingénierie de Précision » a facturé au cours de l'exercice 2022 à la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour des ventes des équipements pour un montant HT de 146 300 Dinars. Le solde fournisseurs TIP totalise au 31/12/2022 un solde de 297 155 Dinars.
- ✓ Courant l'exercice 2022, la société "Société Nour Distribution" a facturé une quote part des frais publicitaires à la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour pour un montant de 90 606 Dinars.
- ✓ Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a facturé des ventes à la société " Société Nour Distribution" pour un montant de 31 384 747 Dinars. Le solde clients SND totalise au 31/12/2022 un solde de 10 411 879 Dinars.

- ✓ Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a facturé des produits de sous-traitance à la société " Société Nour Distribution" pour un montant de 6 660 Dinars.
- ✓ Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a facturé des ventes des déchets plastiques à la société " Société Tunisienne des accumulateurs" pour un montant de 138 217 Dinars. Le solde client STA totalise au 31/12/2022 un solde de 29 374 Dinars.
- ✓ Courant l'exercice 2022, la société "Société Tunisienne des accumulateurs " a facturé des ventes à la société filiale Société Nouvelle des Accumulateurs Nour pour un montant de 6 033 462 Dinars. Le solde fournisseurs STA est nul au 31/12/2022.
- ✓ Courant l'exercice 2022, la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour a procédé à la correction de la TVA à payer et de l'impôt sur les sociétés dont une partie a été prise en charge par Mr Fethi Ghali à hauteur de 2 433 534 DT et ce selon le pacte d'actionnaire.

7- Les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour SA se présentent au 31 décembre 2022 comme suit :

Désignations	Montants
-Caution hypothécaire en rang utile d'un immeuble sis à EZRIBA, d'une superficie 18468 m ² à distraire du Titre foncier N°7248/21422 accordée par la Société Nouvelle des Accumulateurs Nour au profit de la STB pour garantir les engagements de la société Nour Distribution	4 600 000
-Hypothèque en rang utile d'un immeuble sis à EZRIBA, d'une superficie 18 468 m ² à distraire du Titre foncier N°7248/21422.	9 140 000
-Hypothèque en 1 ^{er} rang d'un immeuble sis à EZRIBA, d'une superficie 18 468 m ² à distraire du Titre foncier N°7248/21422.	17 200 000
-Hypothèque en rang utile d'un immeuble sis à EZRIBA, d'une superficie 13 916 m ² à distraire du Titre foncier N°21422.	26 590 000
-Nantissement en 1 ^{er} rang d'un fonds de commerce et l'ensemble du matériel servant à l'exploitation	26 340 000
-Caution solidaire accordée par la Société Tunisienne des Accumulateurs Nour au profit de la STB pour garantir les engagements de la société SNA	10 700 000
-Caution douaniers.	161 424
-Caution pour garantie de marché.	36 360
-Intérêts CMT restant à courir.	221 347
Total	94 989 131

8- Evènements postérieurs à la date de clôture

À la suite d'une demande d'information de la brigade de lutte contre l'évasion fiscale du 06/09/2023, concernant 6 fournisseurs avec qui la société a travaillé entre 2019 et 2021, il s'est avéré que parmi ces fournisseurs, 4 n'étaient pas soumis à la TVA. En conséquence, l'administration fiscale requis le remboursement de cette TVA indûment déduite par la société.

Cette correction spontanée des déclarations mensuelles et annuelles s'est soldée par :

- La correction de la TVA à payer de 2 492 942 DT dont 1 568 880 DT en principal matérialisé par des déclarations rectificatives relatives aux années vérifiées
- La correction de l'impôt sur les sociétés de 44 700 DT matérialisé par des déclarations rectificatives relatives aux années vérifiées.

Une partie du montant global a été prise en charge par l'ancien actionnaire majoritaire Mr. Fethi Ghali à hauteur de 2 433 534 DT, et ce selon le pacte d'actionnaires et comptabilisé en 2022 dans le compte produit à recevoir. L'impôt sur les sociétés supplémentaire résultant de la réintégration des pénalités non déductibles et totalisant 44 700 DT est en cours de discussion pour être pris en charge par Mr Fethi Ghali.

L'impact de cette opération totalisant 104 108 DT a été comptabilisé en 2022 dans le compte 128 000 modification comptable.

A la date d'arrêt des états financiers, la société n'a enregistré aucun autre évènement postérieur à la date de clôture nécessitant sa prise en compte.